

## Budget 2013

## Investissements soutenus, fiscalité stable

Le budget primitif 2013 a été voté lors du conseil municipal du 11 avril à une large majorité (29 voix pour). Adopté dans un contexte de réduction des dotations d'Etat et d'accroissement des prélèvements de péréquation, ce budget reste conforme à la volonté municipale de modération fiscale, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement ; il permet en outre un bon niveau d'investissement tout en réduisant l'endettement.

Le budget s'équilibre à près de 36 millions d'euros pour l'exercice 2013. Lors de son élaboration, l'objectif principal a été de conserver des marges de manœuvres pour faire face à la nouvelle réduction des dotations d'Etat et à l'augmentation des charges, notamment de péréquation dont l'estimation conduit à la plus grande prudence.

#### Ponction croissante État-Région sur les finances communales.

Les prélèvements sur les recettes des communes de GPSO des mécanismes de péréquation, régional et national, explosent. En 2016, la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, et les sept villes qui la composent, devront contribuer pour 30 millions d'euros environ, dont 10 millions répartis entre les villes membres. Pour la ville de Sèvres, en l'état actuel du dispositif de péréquation, cela représentera un prélèvement de près d'un million d'euros sur notre budget.

#### Un objectif de modération fiscale.

Dès cette année, le prélèvement au titre de la péréquation régionale sera fixé par le Parlement fin juin et pourrait dépasser 350 000 €. Le prélèvement au titre de la péréquation nationale augmente de 112 % à 230 000 €. Le budget de la ville anticipe également la hausse à venir de la TVA, ainsi que la réforme des rythmes scolaires qui va immanquablement

alourdir le coût de la scolarité.

Malgré ce contexte très contraignant, la municipalité poursuit les efforts sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et sur la réduction de la charge de la dette afin de rester fidèle à son objectif de modération fiscale : en 2013, les taux communaux de la taxe d'habitation et des

taxes foncières n'augmenteront pas.

Un effort conséquent est fait sur les charges de personnel, dont l'augmentation, de 1,1 % par rapport au budget 2012, est inférieure à l'inflation. Les charges de personnel représentant plus de la moitié de la section de fonctionnement, le strict contrôle de ce poste est essentiel pour maîtriser l'évo-

lution du budget global.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est réalisée tout en conservant le niveau de services rendus aux Sévriens. Ce niveau de service exceptionnel s'applique dans des domaines aussi divers que le sport, la culture, le social, l'aide aux personnes âgées ou la petite enfance...

L'attention portée à toutes les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager une épargne brute en augmentation. Cette épargne contribue au financement des dépenses d'investissement.

#### LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRIMITIF 2013

Recettes réelles de fonctionnement	32 592 059 €	Autofinancement 3 500 000 €
Dépenses réelles de fonctionnement	29 092 059 €	
Recettes réelles d'investissement	3 636 311 €	Besoin de financement 3 500 000 €
Dépenses réelles d'investissement	7 136 311 €	

#### Recettes de fonctionnement



#### Dépenses de fonctionnement



#### Le volume de la dette en baisse.

Ce faisant, la ville poursuit son action de désendettement. En 2013, le volume de la dette baissera ainsi d'environ 1,34 millions d'euros, comme en 2011 et 2012. Diminuer l'encours de dette permet de diminuer les remboursements et contribue donc à augmenter notre capacité d'autofinancement (l'équivalent de l'épargne pour les ménages). C'est grâce à notre capacité d'autofinancement que nous serons en mesure d'investir pour l'avenir.

Le niveau d'investissement résulte de notre capacité à rembourser un emprunt. Or, en 2013 la section d'investissement progresse de près de 25 % par rapport au budget 2012. C'est la marque d'un budget maîtrisé et d'une ville qui a su préserver ses moyens d'action, avec un programme d'investissement soutenu. ■

## Des dépenses d'investissement en augmentation

**A**u budget 2013, les dépenses d'équipement pour un montant global de 7,136 M € concernent, pour près de la moitié des crédits inscrits, les bâtiments culturels : il s'agit notamment de la Bibliothèque-Médiathèque et du Sel, pour lesquels des travaux de réfection et d'aménagement sont prévus à hauteur d'environ 1 million d'euros. Une large part des crédits d'investissement concerne également les équipements sportifs, et ceux de l'enfance et de la petite enfance.

**Contractualisation avec le département.** Les dépenses d'investissement les plus importantes font l'objet d'une contractualisation sur les trois prochaines années avec le conseil général des Hauts-de-Seine, qui s'est engagé à soutenir financièrement la ville.

Dans le domaine sportif, les travaux intégrés dans la contractualisation concernent la réhabilitation et l'accessibilité des courts de tennis du club de Sèvres, ainsi que l'accessibilité aux personnes handicapées du gymnase des Cent-Gardes.

Trois équipements culturels

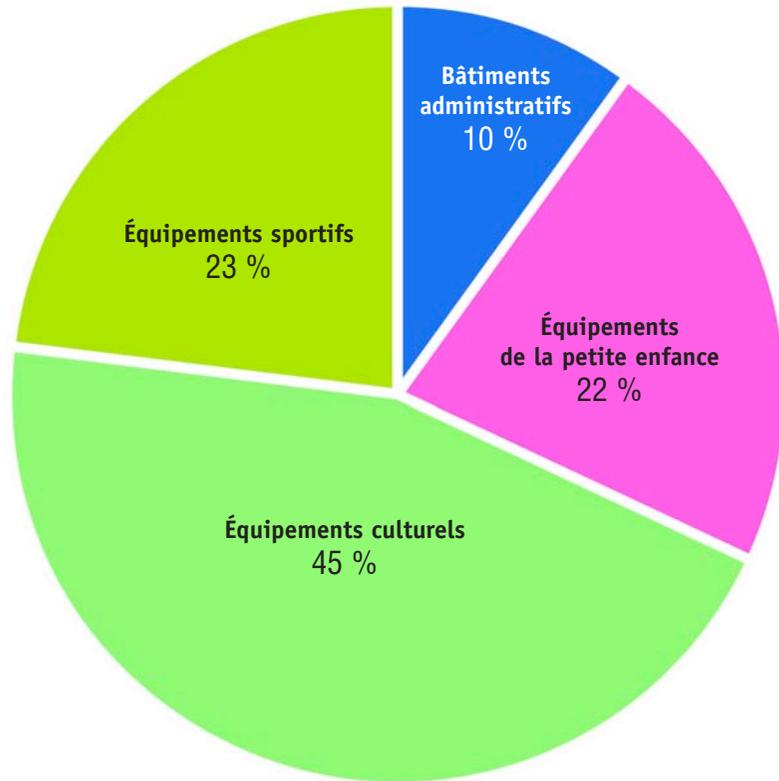
figurent dans ce partenariat avec le département: la modernisation et le réaménagement de la Bibliothèque-Médiathèque, les travaux de reprise de structure et de sécu-

rité de l'église Saint-Romain, ainsi que les travaux de mise en accessibilité et la réfection de la toiture du Sel.

Dans le domaine de l'enfance, le département sou-

tiendra également la rénovation de la salle de mobilité de l'école maternelle Gambetta.

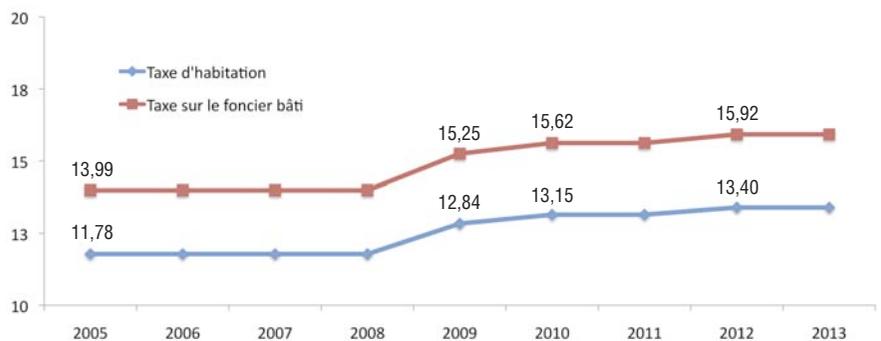
■ Dossier réalisé avec le concours des services financiers.



Répartition des investissements en 2013.

## Des taux de fiscalité inchangés en 2013

**L**es taux de fiscalité communaux de la taxe d'habitation et des taxes foncières n'augmentent pas en 2013. L'effort pour maîtriser la pression fiscale sur les ménages est donc poursuivi. ■



Évolution des taux en pourcentage.